

LNA SANTE

Société Anonyme

7 boulevard Auguste Priou

CS 52420

44124 VERTOU

**Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

LNA SANTE

Société Anonyme

7 boulevard Auguste Priou

CS 52420

44124 VERTOU

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le *31 Décembre 2018*

A l'assemblée générale des actionnaires de la société LNA SANTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LNA SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et créances rattachées

Risque identifié :

Les titres de participation et créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour respectivement des montants nets de 183 et 92.5 millions d'euros, représentent deux des postes les plus importants du bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport, puis le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.

Comme indiqué dans la note 2.2.3 de l'annexe, la valeur d'utilité est appréciée par la Direction générale du groupe sur la base des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, corrigés en tenant compte des prévisions de résultats et/ou du prix de vente de l'activité exploitée, par recours préférentiel à la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, complétée en cas de besoin par l'approche de valeur de marché en fonction de leurs perspectives de développement et de résultats.

Par ailleurs, les créances rattachées aux titres de participation peuvent également faire l'objet d'une dépréciation si, sur la base de ces analyses, leur caractère recouvrable était remis en cause.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres et du caractère recouvrable des créances rattachées requiert l'exercice du jugement de la Direction en

ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constituait un point clé de l'audit.

Travaux des commissaires aux comptes

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des méthodes mises en place par la Direction pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui, par ailleurs, ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Examiner les flux futurs de trésorerie retenus par la Direction, au regard des données budgétaires, des résultats historiques ainsi que du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le groupe ;
- Analyser et apprécier le taux d'actualisation retenu par la Direction en nous assurant de la pertinence des différents paramètres qui le constituent ;

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article d.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LNA SANTE par l'assemblée générale du 23 juin 2010 pour le cabinet IN EXTENSO AUDIT et du 03 Mars 2008 pour le cabinet EXPERTISE AUDIT ADVISORY.

Au 31 Décembre 2018, le cabinet IN EXTENSO AUDIT était dans la 9ème année de sa mission sans interruption et le cabinet EXPERTISE AUDIT ADVISORY dans la 12ème année, dont respectivement 9 et 12 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

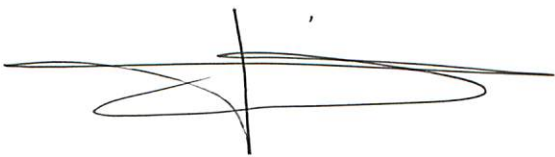
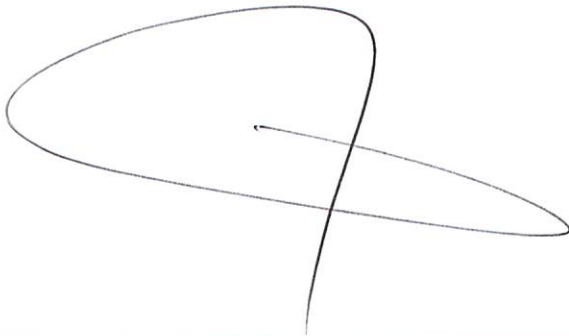
relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nantes et Bordeaux, le 25 avril 2019

Les commissaires aux comptes

<i>IN EXTENSO AUDIT</i>	<i>EXPERTISE AUDIT ADVISORY</i>
	
<i>Pierre ROBIN</i>	<i>Christophe ROUSSELI</i>

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures

BILAN AU 31/12/2018

Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 514 671	5 020 902	2 493 769	1 844 090
Fonds commercial	51 900		51 900	51 900
Autres immobilisations incorporelles	212 905		212 905	59 741
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	47 322	23 777	23 545	28 958
Autres immobilisations corporelles	2 502 906	1 503 752	999 154	1 155 930
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	191 040 784	8 020 041	183 020 743	192 141 353
Créances rattachées à des participations	92 509 642		92 509 642	85 591 046
Autres titres immobilisés				
Prêts	189		189	10 933
Autres immobilisations financières	19 254 624		19 254 624	19 269 169
ACTIF IMMOBILISE	313 134 942	14 568 471	298 566 472	300 153 120
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 659 695		1 659 695	1 222 047
Autres créances	129 513 416	14 750 110	114 763 306	124 649 205
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	31 983 649	146 973	31 836 676	28 100 522
(Dont actions propres : 2 574 232)				
Disponibilités	32 191 669		32 191 669	50 620 092
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	593 740		593 740	541 849
ACTIF CIRCULANT	195 942 169	14 897 083	181 045 086	205 133 716
Frais d'émission d'emprunts à étaler	2 079 922		2 079 922	1 467 204
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	511 157 034	29 465 554	481 691 480	506 754 039

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 19 411 874)	19 411 874	19 411 874
Primes d'émission, de fusion, d'apport	49 912 312	49 912 312
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 941 187	1 794 899
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	18 767 904	18 767 904
Report à nouveau	84 829 018	5 936 674
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-10 311 083	82 135 259
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 159 467	1 000 872
CAPITAUX PROPRES	165 710 679	178 959 794
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 436 195	1 129 965
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 436 195	1 129 965
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	52 001 427	52 001 427
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	89 109 268	114 408 412
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	106 960 401	120 500 214
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 825 737	3 472 916
Dettes fiscales et sociales	3 482 853	9 058 570
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	106 144	
Autres dettes	59 058 776	27 222 741
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	314 544 606	326 664 280
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	481 691 480	506 754 039

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	39 363 732	232 653	39 596 385	35 353 188
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	39 363 732	232 653	39 596 385	35 353 188
Production stockée				
Production immobilisée				20 143
Subventions d'exploitation			12 394	18 272
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 441 285	231 377
Autres produits			9	2 366
PRODUITS D'EXPLOITATION			41 050 072	2 366
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				35 625 346
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 239	80 966
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			20 333 086	16 890 179
Impôts, taxes et versements assimilés			804 814	781 792
Salaires et traitements			9 083 585	8 641 459
Charges sociales			4 411 327	3 691 765
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 397 054	1 451 849
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			202 050	199 620
Autres charges			103 739	91 589
CHARGES D'EXPLOITATION			36 423 894	31 829 218
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 626 179	3 796 127
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			12 142 540	29 587 414
Produits financiers de participations			11 204 935	12 531 376
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			662 737	457 241
Autres intérêts et produits assimilés			274 868	267 942
Reprises sur provisions et transferts de charges				16 330 855
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 845 456	12 847 853
Dotations financières aux amortissements et provisions			750 773	8 950 296
Intérêts et charges assimilées			4 094 683	3 897 557
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			7 297 083	16 739 562
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			11 923 262	20 535 689
PRODUITS EXCEPTIONNELS			3 357 300	142 763 433
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			59 410	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 741 901	141 950 797
Reprises sur provisions et transferts de charges			555 989	812 636
CHARGES EXCEPTIONNELLES			26 853 369	79 282 003
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				467
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			11 926 990	78 716 180
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			14 926 379	565 357
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-23 496 069	63 481 430
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			142 791	171 115
Impôts sur les bénéfices			-1 404 515	1 710 745
TOTAL DES PRODUITS			56 549 912	207 976 194
TOTAL DES CHARGES			66 860 995	125 840 934
BENEFICE OU PERTE			-10 311 083	82 135 259

ANNEXES

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En janvier 2018, LNA Santé a renégocié son crédit-syndiqué RCF avec les banques partenaires du pool depuis juillet 2015. Cet aménagement, mené avec succès, prévoit une baisse sensible de la marge de crédit, une augmentation de 50 millions d'euros des engagements à 200 millions d'euros et une extension de la maturité du financement avec une option de deux ans supplémentaires, soit une durée pouvant être portée à 7 ans (janvier 2025). Cette opération, outre son impact positif sur le coût de l'endettement, sécurise le financement du développement en amont du plan stratégique Grandir Ensemble 2022. Elle offre au Groupe du temps et des moyens pour conduire le déploiement de sa stratégie de recomposition de l'offre de soins sur les territoires de santé. Elle souligne la confiance renforcée des partenaires bancaires dans le projet d'entreprise et la signature crédit de LNA Santé.

LNA Santé a annoncé son nouveau plan stratégique Grandir Ensemble 2022 couvrant la période 2018-2022. Ce plan repose sur une vision à long terme à l'image de la gouvernance familiale et entrepreneuriale.

En misant sur la cohérence et l'ouverture des trois métiers, l'ambition s'articule autour de six priorités opérationnelles pour les 5 prochaines années :

- Renforcer l'attractivité de l'entreprise et de la marque employeur LNA Santé,
- Développer le pilotage opérationnel et la dynamique managériale,
- Innover dans les offres médicales et mettre l'expérience client au centre de nos décisions,
- Accélérer les implantations et les synergies inter-établissements dans les territoires,
- Ancrer la notoriété du Groupe en tant qu'acteur reconnu de la transformation de l'offre,
- Enrichir les systèmes d'information au service des métiers et des parcours clients.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation retenues.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an, à l'exception de l'ERP amorti sur une durée de 5 ans.

LNA Santé comptabilise les frais de développement internes liés à l'implantation d'un système informatique intégré en immobilisation incorporelles puisque la société peut démontrer :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service,
- Sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle,
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable

Fiscalement, les licences liées à l'ERP sont amorties sur un an et les coûts de développement sont comptabilisés en amortissement dérogatoires.

2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements relatifs à la définition, l'évaluation, la comptabilisation et la dépréciation des actifs, ont été appliqués depuis le 1^{er} janvier 2005 dans la société selon la méthode rétrospective.

Dans le cadre de l'application de ces règlements, les règles mises en place au cours de l'exercice 2005 perdurent à savoir :

- les immobilisations acquises font l'objet de décomposition dès lors que celle-ci s'avère significative. En revanche, les actifs dont les éléments constitutifs sont exploités de façon indissociable ne sont pas décomposés et donnent lieu à un seul plan d'amortissement.
- Les amortissements sont calculés selon la durée d'utilisation des biens et des composants lorsqu'ils sont dissociés.

Au titre de l'exercice 2018, aucun changement de plan d'amortissement n'a été constaté, de même la société n'a procédé à aucune reconsidération des décompositions effectuées en 2005.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées probables d'utilisation à savoir :

Matériel de transport	5 ans
Installations générales	10 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier	8 ans

2.3 Participations, titres immobilisés et créances rattachées.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport. Les frais d'acquisition sont enregistrés en charges et retraités fiscalement sur une durée de cinq ans.

Les autres immobilisations financières intègrent les malis de fusion affectés à des titres de participations.

Lorsque la valeur brute comptable des titres et des malis de fusion qui leur sont affectés, est supérieure à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée sur la base de ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée par la direction générale du groupe, sur la base des capitaux propres de la société détenue à la clôture de l'exercice, corrigés en tenant compte des prévisions de résultats et/ou du prix de vente de l'activité exploitée, par recours préférentiel à la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, complétée en cas de besoin par l'approche de valeur de marché.

Le cas échéant, les créances rattachées font également l'objet d'une dépréciation.

Au 31 décembre 2018, LNA Santé a comptabilisé une dépréciation sur titres à hauteur de 0.3 millions d'euros ce qui porte le montant total des provisions pour dépréciation des titres à 8.02 millions d'euros. Elle a également procédé à la comptabilisation d'une dépréciation des comptes courants pour un montant de 14.6 millions d'euros.

2.4 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

2.5 Actions propres

LNA Santé comptabilise les actions propres en valeur mobilière de placement à leur coût d'acquisition.

Les produits et les charges générées par les achats et ventes d'actions sont enregistrées en résultat financier.

Le nombre de titres détenus par la société LNA Santé s'élève à 54 738 actions, d'une valeur nominale de 47,03 €, et valorisées à 2 574 328 euros.

Une dépréciation des actions propres a été constatée à hauteur de 147 milliers d'euros.

2.6 Provisions

- Pour risques

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des ressources humaines en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

- Réglementées

Il s'agit de l'amortissement dérogatoire lié à l'achat de logiciel consistant en la mise en place du dossier de soins. La durée d'amortissement fiscal pratiquée est d'un an.

2.7 Dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les coûts d'émissions d'obligations et d'emprunts sont comptabilisés en charges externes puis étalés sur la durée de l'obligation en charges à répartir.

2.7.1 - NEU CP (ex billets de trésorerie)

Les NEU CP sont émis par LNA Santé auprès de cinq agents placeurs, en fonction des demandes d'investisseurs sur le marché monétaire, pour des durées variables (entre 1 et 12 mois).

La rémunération est basée sur la base d'un taux Euribor et d'une marge liée à la maturité du placement.

Les NEU CP ont pour objectif le financement des encours de travaux et actifs immobiliers destinés à être cédés.

L'émission totale ne peut excéder 120 millions d'euros correspondant au plafond enregistré auprès de la Banque de France.

Au 31 décembre 2018, l'encours était de 106,50 millions d'euros

2.7.2 - Crédit syndiqué

Le crédit syndiqué finance les opérations d'acquisitions et couvre le programme d'émission de NEU CP contre le risque de liquidité.

Il consiste en un engagement signé avec 10 partenaires bancaires portant depuis janvier 2018 sur une enveloppe de 200 millions d'euros, répartie entre eux.

Les tirages sont effectués en fonction des besoins pour une durée déterminée (1 mois, 3 mois ou 6 mois).

Au 31 décembre 2018, l'encours était de 42 millions d'euros

2.7.3 - Dette obligataire Euro PP

Il s'agit d'une souche de 51,2 millions d'euros, au format non coté Euro PP à échéance le 31 juillet 2022 et au taux de 3,686 %, qui finance les autorisations d'exploiter des établissements une fois restructurés.

2.8 - Instruments financiers dérivés

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à sa dette financière à taux variable, LNA Santé utilise des instruments financiers dérivés d'échange de taux d'intérêt (swaps).

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et d'encadrer le risque de taux en fonction des anticipations de leur évolution. Cette politique, suivie de manière dynamique, peut donner lieu, en cours d'exercice, en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.

Le règlement n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.

L'application du règlement n°2015-05 impacte rétrospectivement le traitement comptable des instruments financiers à terme et opérations de couverture. Toutefois, l'application du règlement n'impacte pas les comptes de LNA Santé à l'ouverture, considérant que l'ensemble des instruments financiers répondaient aux critères de la comptabilité de couverture.

Les dérivés de taux qui sont qualifiés de couverture sont enregistrés *prorata temporis* sur la durée des contrats, sans effet sur la valeur nominale de la dette financière dont le taux est couvert.

Les dérivés de taux qui ne sont pas qualifiés de couverture (positions ouvertes isolées) sont réévalués à leur valeur de marché à la date de clôture et figurent au bilan. Les gains non réalisés résultant de cette réévaluation sont différés et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque à due concurrence.

Les instruments dérivés de taux de la Société s'analysent ainsi :

En milliers euros	Montant couvert au 31/12/2018	Echéancier			Valeur de marché au 31/12/2018
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Dérivés qualifiés de couverture	9 692	375	6 009	3 308	-235
Positions ouvertes isolées	105 000		90 000	15 000	-1 153
Dérivés de taux	114 692	375	96 009	18 308	-1 388

Au 31 décembre 2018, la provision pour risques s'élève à 1 153 milliers d'euros.

2.9 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation des mandats de gestion et de redevance de marque aux sociétés d'exploitation, de mandats d'assistance technique immobilière et également de facturation de frais et de locations immobilières.

2.10 Résultat financier

La société détient les titres de sociétés en nom collectif ayant pour objet principalement de la promotion immobilière. Les résultats de ces sociétés sont comptabilisés en résultat financier sur le même exercice que celui de constatation des produits et des charges d'activité immobilière.

2.11 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'opérations ou d'événements clairement distincts des activités ordinaires de la société et qui ne sont pas, de fait, censés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

Le résultat exceptionnel de la période intègre la dépréciation des comptes courants pour un montant de 14 590 970 euros.

2.12 Impôt société et intégration fiscale

La société LNA Santé est la société mère d'un périmètre de 40 sociétés membres au 31 décembre 2018. A ce titre chaque société membre comptabilise l'impôt société selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice, la société membre dont le résultat fiscal serait déficitaire ne serait titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur la société LNA Santé. En revanche, la société LNA Santé comptabilise une créance d'impôt liée à ces déficits. Au 31 décembre 2018, la créance de la société LNA Santé à l'égard des membres s'élève à 6 421 634 euros.

Les économies d'impôt réalisées par le Groupe, non liées aux déficits et aux moins-values, restent acquises à la société LNA Santé.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 1 404 515 euros et se répartit ainsi :

- en propre : un crédit d'impôt de 406 716 euros, (28 211 euros de crédit d'impôt famille et 116 834 euros de crédit d'impôt mécénat, crédit impôt recherche 261 671 euros),
- dans le groupe fiscal : produit d'impôt de 204 886 euros,
- la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 16 601 euros,
- produit d'impôt société lié à la fusion LNA HAD Centre 809 514 euros.

III. AUTRES INFORMATIONS

1 Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'évaluation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base des hypothèses suivantes :

Indicateurs	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation	1,62 %	1,22 %
Evolution des salaires	5 %	5 %
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Age de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Modalités de départ	Volontaire	Volontaire

2 CICE

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est comptabilisé en diminution des charges sociales de personnel.

Le CICE, au titre de l'exercice 2018, s'élève à 194 458 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière :

- d'investissements immobiliers et médicaux
- d'innovation de l'offre de services
- de formation pour maintenir la qualité de prise en charge et s'adapter aux évolutions
- de recrutement.

3 Attribution gratuites d'actions

Suite à l'assemblée générale mixte en date du 22 juin 2016, le conseil d'administration a décidé, lors de la réunion en date du 13 décembre 2017, de procéder à l'attribution de 18 000 actions gratuites existantes ou à émettre au profit de trois dirigeants mandataires sociaux en fonction de leur présence. Ces actions gratuites ont été versées aux 3 dirigeants en décembre 2018 pour un montant de 379 milliers d'euros.

La provision pour risques et charges comptabilisée en 2017 pour un montant de 199 milliers d'euros a été reprise.

Une provision pour risque est comptabilisée au 31 décembre 2018 à hauteur de 202 milliers d'euros correspondant aux coûts liés à l'attribution gratuite d'actions décidées par l'AG en date du 22 juin 2018.

4 Consolidation

La société anonyme LNA Santé est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7 boulevard Auguste Priou et inscrite au RCS sous le numéro 388 359 531. La société LNA Santé SA est la société mère consolidante du groupe LNA Santé. Les états financiers consolidés du groupe sont disponibles et consultables sur le site internet : <http://www.lna-sante.com>

5 Crédit Impôt Recherche

La société LNA Santé a comptabilisé un Crédit Impôt Recherche sur l'exercice 2018 pour un montant de 261 671 euros, dont 59 804 euros au titre de 2018, 173 043 euros au titre d'une réclamation contentieuse 2016 et 28 824 euros au titre d'une réclamation contentieuse 2017.

Les projets valorisés portent sur :

- l'amélioration de la prise en charge des patients en HAD,
- l'amélioration de la prise en charge des patients dans les établissements de santé,
- l'amélioration de la qualité de vie du résident,
- l'informatique médicale,
- l'amélioration de la prise en charge thérapeutique.

Principaux postes du bilan et de compte de résultat**Immobilisations**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	6 402 265	1 566 547		189 336	7 779 476
Total 1 Incorporelles	6 402 265	1 566 547		189 336	7 779 476
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements					
Installations générales et agencements	336 829				336 829
Installations techniques, matériels et outillages	45 117	2 205			47 322
Matériel de transport	15 966	30 158		13 744	32 380
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 983 725	149 971			2 133 696
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	2 381 637	182 334		13 744	2 550 227
Autres participations	285 452 440	23 058 682		24 960 695	283 550 427
Prêt et autres immobilisations financières	19 280 102	135 455		160 744	19 254 813
Total 3 Financières	304 732 542	23 194 137		25 121 439	302 805 240
TOTAL	313 516 444	24 943 017		25 324 518	313 134 943

Amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	4 446 534	574 367		5 020 902
Total 1 Incorporelles	4 446 534	574 367	0	5 020 902
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	125 918	35 069		160 987
Installations techniques, matériels et outillages	16 159	7 618		23 777
Matériel de transport	8 198	12 688	1 882	19 004
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 046 474	277 286		1 323 760
Emballages récupérables et divers				
Total 2 Corporelles	1 196 749	332 661	1 882	1 527 528
TOTAL	5 643 283	907 028	1 882	6 548 430

Charges à répartir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Augmentations	Dotations	Au 31/12/2018
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 467 204	1 102 743	490 025	2 079 922
TOTAL	1 467 204	1 102 743	490 025	2 079 922

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions et dépréciations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Amortissements dérogatoires	1 000 872	335 409	176 814	1 159 467
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 000 872	335 409	176 814	1 159 467
Provisions pour litiges sociaux	80 945			80 945
Autres provisions pour risques	1 049 020	505 850	199 620	1 355 250
TOTAL	1 129 965	505 850	199 620	1 436 195
Dépréciations titres de participations	7 720 041	300 000		8 020 041
Autres dépréciations	159 140	14 737 942		14 897 082
DEPRECIATIONS	7 879 181	15 037 942		22 917 123
TOTAL	10 010 018	15 879 201	376 434	25 512 785

La reprise de la provision pour risques correspond à une provision utilisée.

Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 243 531 307 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	111 764 455	11 615 256	100 149 200
Créances rattachées à des participations	92 509 642	11 493 971	81 015 672
Prêts	189	189	
Autres immobilisations financières	19 254 624	121 096	19 133 528
ACTIF CIRCULANT :	131 766 851	131 276 551	490 300
Clients	1 659 695	1 659 695	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	3 005	3 005	
Etat : impôts et taxes diverses	7 350 894	7 350 894	
Groupe et associés	120 670 463	120 670 463	
Débiteurs divers	1 489 054	998 754	490 300
Charges constatées d'avance	593 740	593 740	
TOTAL	243 531 306	142 891 806	100 639 500
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	10 705		

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	52 001 427	801 427	51 200 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	4 723 272	4 723 272		
à plus d'1 an à l'origine	84 385 995	9 193 772	24 192 223	51 000 000
Emprunts et dettes financières divers	106 960 401	106 960 401		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 825 737	3 825 737		
Personnel et comptes rattachés	1 306 620	1 306 620		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 837 202	1 837 202		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	228 291	228 291		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	110 741	110 741		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	106 144	106 144		
Groupe et associés	52 613 501	38 022 531	14 590 970	
Autres dettes	6 445 276	6 445 276		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	314 544 607	173 561 414	89 983 193	51 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	41 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 045 958			

Charges à payer

Le montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
Emprunts et dettes financières	808 268	817 996	-9 728
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	995 932	937 553	-47 765
Dettes fiscales et sociales	2 351 759	2 436 990	-85 231
Intérêts courus sur découvert	493 207	496 818	-3 611
Intérêts courus sur compte courant groupe	74 102	0	74 102
TOTAL	4 723 268	4 689 357	33 910

Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
Intérêts courus sur créances	286 005	110 016	175 979
Clients – Factures à établir	290 120	832 216	-542 096
Etat – produits à recevoir	194 458	339 091	-144 633
Autres créances	162 145	192 402	-30 257
Intérêts courus sur compte courant	243 490	51 779	191 711
Intérêts courus sur CAT, compte rémunéré, retenue de garantie	138 408	168 820	-30 412
TOTAL	1 314 626	1 694 324	-379 698

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice	Nombre de titres à la clôture de l'exercice
Actions ordinaires	7 084 113	-1 916 527	5 167 586
Actions sans droit de vote	26 684	28 054	54 738
Actions à droit de vote double	2 595 140	1 888 473	4 483 613
Nombre d'actions total	9 705 937	0	9 705 937

Valeur nominale en euros de l'action: 2,00

Variation des capitaux propres

Exprimé en €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		178 959 794
Distributions sur résultats antérieurs		-3 096 627
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		175 863 166
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	176 814	335 409
Autres variations		
Résultat de l'exercice	10 311 082	
	SOLDE	10 152 487

Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		165 710 679

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

	Chiffre d'affaires		Total 31/12/2018	Total 31/12/2017	%
	France	Export			
Mandats de gestion et redevances de marque	27 434 514	120 900	27 555 414	26 962 209	2.20%
Contrats assistance maîtrise d'ouvrage	1 192 106		1 192 106	836 075	42.58%
Locations immobilières	6 604 878		6 604 878	5 040 952	31.02%
Produits divers	4 132 233	11 753	4 243 987	2 513 953	68.82%
Total	39 363 732	232 653	39 596 385	35 353 188	12%

Transfert de charges

Exprimé en €

Nature des transferts	31/12/2018	31/12/2017
Frais émission d'emprunts	1 102 743	
Prévoyance salariés	36 255	29 863
Avantage en nature	84 674	87 356
Sinistres véhicules et mobiliers	15 582	12 679
Formations salariés - remboursement organisme de formation	2 411	12 425
TOTAL	1 241 665	142 322

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 7 297 083 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS FINANCIERS	12 142 539	29 587 414
Dividendes	7 862 288	8 480 664
Produits financiers sur comptes courants	705 978	218 602
Autres intérêts et produits assimilés	282 117	276 712
Revenus sur prêts intragroupe	655 488	448 472
Résultat (produits) des foncières	2 636 668	3 832 109
Reprises sur provisions pour dépréciations des titres		16 330 855
CHARGES FINANCIERES	4 845 456	12 847 852
Provisions pour dépréciation de titres	300 000	8 100 896
Intérêts sur dettes bancaires et autres dettes	2 764 674	2 923 873
Charges financières sur prêts intragroupe	626	5 657
Charges financières sur comptes courants	127 561	13 350
Charges nettes sur instruments financiers	670 723	563 167
Résultat (charges) des foncières	460 401	391 509
Autres charges financières	70 698	
Dotations aux provisions pour risques et charges financières	303 800	849 400
Dotations aux provisions dépréciation valeurs mobilières de placement	146 973	
RESULTAT FINANCIER	7 297 083	16 739 561

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -23 496 069 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 357 300	142 763 433
Cessions immobilisations incorporelles	172 482	
Cessions immobilisations corporelles	26 100	14 000
Cessions immobilisations financières	2 539 0207	141 895 203
Autres produits exceptionnels	4 299	41 594
Reprises amortissements dérogatoires	176 814	216 136
Reprises dépréciations exceptionnelles		596500
Transfert produits exceptionnels	379 175	
Produits exceptionnels sur opération de gestion	59 410	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 853 369	79 282 003
Amendes et pénalités		467
VNC immobilisations incorporelles	189 335	230 387
VNC immobilisations corporelles	11 862	4 593
VNC immobilisations financières	11 346 618	78 481 200
Amortissements dérogatoires	335 409	565 357
Malis rachat actions propres	379 175	
Dotations dépréciation compte courant	14 590 970	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-23 496 069	63 481 430

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	11 923 262	5 263 225	6 660 037
Résultat exceptionnel à court terme	(23 496 069)	(6 608 168)	(16 887 901)
Participation des salariés	(142 791)	(59 572)	(83 219)
RESULTAT COMPTABLE	(11 715 598)	(1 404 515)	(10 311 083)

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Exprimé en €		
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires	386 488	333 624
Subventions d'investissement		
TOTAL ACCROISSEMENTS	386 488	333 624
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Congés payés		
Participation des salariés	30 482	50 545
Autres	10 822	75 260
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Autres	5 263	255 371
TOTAL ALLEGEMENTS	46 567	381 176
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	339 921	(47 552)
IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées	14 581 810	14 581 810
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	14 581 810	14 581 810

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

INFORMATIONS DIVERSES

Effectif moyen du personnel salarié

En 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectifs	31/12/2018	31/12/2017
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Cadres	117	110
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Agents de maîtrise	4	3
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Techniciens	45	41
Vertou - Boulevard Auguste Priou - Employés	13	11
Paris - Tour Montparnasse - Cadre		1
TOTAL	178	165

Rémunération des dirigeants

Exprimé en €

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées	664 949		664 949	

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Liste des filiales et des participations

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote Part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette				
FILIALES ET PARTICIPATIONS									

1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)									
BIAGIS	7 500	202 190	100	7 500	7 500	0	365 145	133 241	0
LES OISEAUX	200 000	489 434	100	8 173 756	823 756	1 300 000	4 509 062	-222 327	0
CLINIQUE DE BAZINCOURT	38 112	-1 403 836	100	7 462 431	7 462 431	1 135 100	11 185 477	-1 543 310	0
LNA RETRAITE	119 132 240	155 800 567	100	153 155 627	153 155 627	31 351 629	66 920 506	7 246 666	4 527 025
LNA ES	5 743 273	77 285 842	79	5 351 084	5 351 084	44 293 891	125 683 010	6 855 164	2 646 143
LNA BELGIQUE	480 000	-2 064 943	100	479 900	479 900	14 315 717	1 071 584	-1 636 462	0
FONCIÈRE GNA	7 700	880 039	100	7 700	7 700	11 439 826	7 433 367	167 385	0
REAL ESTATE	7 500		100	7 500	7 500	2 518 340			0
MF BANDOL 83	100	15 417	99	99	99	1 306 691	536 988	15 317	0
MÉDICA FONCIÈRE 83	7 700	2 969	99	19 312	19 312	6 068	5 283	-4 880	0
MF YERRES 91	100	-2 584	99	99	99	0	37 800	-2 684	0
MF COURBEVOIE 92	100	100	99	99	99	560 711	0	0	0
MF TOULON 83	100	182 804	99	99	99	180 877	124 189	182 704	0
MF MAINVILLIERS 28	100	-10 503	99	99	99	2 468 658	8 441	-10 603	0
MF AMIENS 80	100	100	99	99	99	2 543 434	0	0	0
MF CHATOU 78	100	162 184	99	99	99	160 463	996 901	162 084	0
MF IMR 93	100	100	99	99	99	0	21 429 650	0	0
MF MARTIGUES 13	100	100	99	99	99	1 232 496	0	0	0
MÉDICA SERRIS 77	100	-2 206	99	99	99	15 841	0	-2 306	0
MF VERTOU 44120	100	-60 599	99	99	99	0	4 180 328	-60 699	0
MÉDICA FONCIÈRE 06	7 500	19 851	99	7 425	7 425	66 895	0	14 648	0
MÉDICA FONCIÈRE LA CELLE 78	100	102 964	99	99	99	101 836	0	102 864	0
MÉDICA FONCIÈRE BRETEUIL	100	-2 523	99	99	99	16 415	0	-2 623	0
MÉDICA FONCIÈRE LMB 41	100	-16 443	99	99	99	109 990	49 186	-16 543	0
MÉDICA FONCIÈRE D'ÉPINAY	1 046 400	20 865 114	100	9 711 761	9 711 761	0	96 283	553 178	130 800
MF 72 MONTHÉARD	100	-48 427	99	99	99	45 887	0	-48 527	0
MF VILLENAVE 33	100	197 696	99	99	99	195 620	0	197 596	0
MF ST-ROGATIEN 17	100	-4 157	99	99	99	29 032	0	-4 257	0
MF MONTLOUIS 37	100	9 371	99	99	99	20 828	0	9 271	0
MF BELZ 56	100	6 120	99	99	99	23 405	48 757	6 020	0
MF 11 NARBONNE	100	-29 458	99	99	99	5 714 556	0	-29 558	0
MF FALICONNIÈRE 061	100	-10 182	99	99	99	0	0	-10 282	0
MF 77 LA FERTÉ	100	-5 892	99	99	99	10 012	0	-5 992	0
MF BREST 29	100	262 524	99	99	99	259 800	5 018 801	262 424	0
MF THEIX 56	100	-82 468	99	99	99	6 226 136	2 568	-82 568	0
MF CHAVANNE 42	100	-122 857	99	99	99	166 459	0	-122 957	0
MF KERLENA	100	-2 703	99	99	99	62 505	0	-2 803	0
MF BAZINCOURT 78	100	-3 763	99	99	99	48 580	0	-3 863	0
MRLB	1 000	974 849	100	3 749 683	3 749 683	0	354 906	95 512	0
MF TALENCE 33	100	38 663	99	99	99	38 177	0	38 563	0
MF ENNERY 95	100	55 919	99	99	99	8 595 511	1 370 212	55 819	0
MF LA SEYNE 83	100	-20 272	99	99	99	1 263 314	0	-20 372	0
MF LANDERNEAU 29	100	6 017	90	90	90	1 672 215	0	5 917	0
MF LQEB94	100		99	99	99	18 786 900			0
LNA SERVICES	7 700	275 785	51	3 927	3 927	0	1 799 905	85 891	51 051
LNA TRAVAUX	10 000	-63 132	100	10 000	10 000	3 120 616	2 467 844	-93 507	0
MF 49 LA PLESSE	100	-12 263	99	99	99	7 421	0	-12 363	0

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)									
MF ST MAUR 94	100	259	99	99	99	584 356	30 000	159	0
MF ROSNY 93	100		99	99	99	10 000			0
FONCIÈRE SSR IMB	100	100	99	99	99	624 351	0	0	0
SCI DE LA PRINCESSE	1 000	-221 614	99	164 041	0	812 802	0	-125 775	0
MF VANNES 56	100	8 184	99		99	8 003	578 477	8 084	0
MF ACHÈRES 78	100	100	99		99	12 919 908	0	0	0
MF PESSAC 33	100	-2 521	99		99	31 969	0	-2 621	0
MF LATRESNE 33	100	1 602 470	99		99	1 586 346	16 952 006	1 602 370	0
IMMOBILIERE DE LA FONTENELLE	50 000	-225 528	100	50 000	0	3 471 802	856 202	-191 832	0
MF 44	100	-13 377	99		99	77 679	0	-13 477	0
MÉDICA FONCIÈRE MARSEILLE 131	100	-3 909	99		99	4 419	0	-4 009	0
GRIBOUILL'AGE	590 330	18 273	64	458 500	2 500	257 933	102 889	17 138	0
LNA ACHATS	1 000	1 029 494	100	1 000	1 000	200 000	3 422 095	267 154	300 000
2 - Filiales (détenues à moins de 50 %)									
LA CHEZALIÈRE	230 198	1 064 044	20	266 249	266 249	325 500	5 059 771	539 376	91 920
LE CLOS CHAMPIROL	59 311	5 728 278	11	1 948 839	1 948 839	6 337 071	20 550 046	558 808	77 349

1.1 Parties liées

Les transactions et les soldes entre la société et les parties liées sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	2018	2017
Charges		
Assistance technique et mandat de vente	10	12
Produits		
Mandat d'assistance gestion	4	4
Autres produits	4	4
Bilan		
Clients	1	1
Comptes courants	49	34

Engagements financiers**Engagements donnés**

Engagements donnés	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Nantissement de titres	4 672 917		5 672 917
Cautions données sur montants initiaux des emprunts	21 643 879		21 643 879
Cautions données sur prêts promoteur	17 516 515		17 516 515
Cautions bancaires aux propriétaires immobiliers	1 678 249	1 678 249	
Cautions donnée aux propriétaires immobiliers pour le compte des filiales	9 716 983	9 716 983	
Cautions donnée aux banques pour le compte des filiales	1 987 856	1 987 856	
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations incorporelles	276 699		276 699
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations corporelles	23 850 000		23 850 000
Engagements contractuels pour acquisition immobilisations financières	11 600 000		11 600 000
Promesse de foncier	825 000		825 000
Redevances de crédit bail	472 973		472 973
Intérêts sur emprunts	9 842 621		9 842 621
Engagements en matière de pension	1 103 096		1 103 096
	105 186 788	13 383 088	91 803 700

Engagements reçus

Engagements reçus	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Crédit Corporate – part RCF non utilisée	158 000 000		158 000 000
Cautions bancaires reçues au profit d'un tiers	825 000		825 000
	158 825 000		158 825 000

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Engagements de crédit-bail

Exprimé en €

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			69 651	630 405	700 056
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			49 917	170 812	220 728
Exercice en cours			13 930	121 305	135 235
TOTAL			63 847	292 116	355 963
VALEUR NETTE			5 804	377 700	383 504
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			53 197	181 905	235 102
Exercice en cours			14 825	123 485	138 311
TOTAL			68 023	305 390	373 413
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				137 559	137 559
A plus d'un an et moins de 5 ans				241 210	241 210
A plus de cinq ans					
TOTAL				378 769	378 769
VALEUR RESIDUELLE				94 204	94 204
Montant pris en charge dans exercice			14 825	142 842	157 667

DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES